

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL - CONVOCATION

A :

Mesdames ALBIGES Nelly, DEPAUW Laurence, FALCOU Béatrice, FOUQUET Marie-José, HEREDIA Nicole, MAYNADIER Marie, MOLIERE Jacqueline, PECH Nadège, SAMPIETRO Sandrine

et

Messieurs BESSIEUX Cyril, DUFAUD Jean-Yves, KERKHOF Rémi, LOUIS Luc, MOLINA Alphonse, NICKLES Grégory, ORTIZ Bruno, PUJOL Jean-Alex dit Patrick, REMY Alain, VORDY Cédric

Mesdames et Messieurs, membre du conseil municipal de **OLONZAC** (Hérault), est prié(e) d'assister à la séance de ce conseil, qui aura lieu à la salle de réunion de la Mairie.

Le 3 AVRIL 2024 à 18h00

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 Janvier 2024

1°M57 : mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement

2° Compte de Gestion du budget COMMUNE PRINCIPAL 2023

3°Compte Administratif du budget COMMUNE PRINCIPAL 2023 (Note de présentation jointe)

4° Compte de Gestion du budget EAU/ASSAINISSEMENT 2023

5° Compte Administratif du budget EAU/ASSAINISSEMENT 2023

6° Affectation des résultats Budget Primitif COMMUNE 2023

7° Affectation des résultats Budget Primitif EAU/ASSAINISSEMENT 2024

8° Subventions aux associations 2024

9° Vote des taux d'imposition 2024

10° Budget Primitif COMMUNE 2024 (Note de présentation jointe)

11° Budget Primitif EAU/ASSAINISSEMENT 2024

12° Admissions en non-valeur pour les budgets principal (652€) et Eau et assainissement (1501,37€)

13° Recrutement CAE au service des écoles suite à démission

14° Instauration prime IAT pour le Policier municipal

15° Délégation de signature à Monsieur le Maire pour signer la convention relative aux travaux d'éclairage public avec Hérault Energies

16° Délégation de signature à Monsieur le Maire pour signer la convention relative au renforcement BT route de Béziers et route de Narbonne poste Tivoli avec Hérault Energies

17° Délibération de principe autorisant remplacement par contractuels

18° Accord de principe pour le changement de prestataire ADS

19° Approbation du compte-rendu des décisions 2024-01 à 2024-04 de Monsieur le Maire

Questions diverses

Fait à la mairie d'OLONZAC, le 20 Mars 2024

Le Maire, Luc LOUIS



Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 et pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire prévu à l'article L 3131-12 du code de la santé publique déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi du 23 mars 2020, j'ai décidé, pour assurer la tenue de la réunion du conseil dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, que celle-ci se déroulera avec possibilité pour le public d'assister à la réunion, en nombre de places limitées.

Vous disposez de la possibilité de vous faire représenter, vous trouverez ci-dessous un modèle de procuration.

POUVOIR :

Le conseiller empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom (art. L 2121-20 du code général des collectivités territoriales). Un même conseiller peut être porteur exceptionnellement de deux pouvoirs. Le pouvoir écrit comporte la désignation du mandataire et l'indication de la séance pour laquelle le mandat est donné.

POUVOIR

Je, soussigné(e)....., membre du conseil municipal de la commune de OLONZAC, empêché d'assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra le 3 avril 2024 à 18h30, déclare donner pouvoir à mon collègue :

Mme ou M..... pour voter en mon nom au cours de ladite séance.

Fait à OLONZAC,

Le :

Signature :